



inscrits en PLFSS 2025, mais aussi en PLF 2025). Pour rappel, l'article 37 initial prévoyait une date limite de dépôt de candidature au 31 mars 2024 pour le régime adapté de financement.

Enfin, cet amendement comporte une modification rédactionnelle, compte tenu de l'absence de codifications des dispositions de l'article 37.